



Maison Médicale Garde de Peyssies, locaux de l'Ehpad "le Village"

Vous le savez peut-être, 72 communes sont concernées par le lieu de permanence médicale appelé *Maison Médicale Garde de Peyssies*, (locaux de l'Ehpad "le Village"), en cas de **problème médical, le soir de 20 h au lendemain 8h, le week-end du samedi midi au lundi 8 h**, ainsi que pendant les **jours fériés**.

Il est possible de joindre un médecin en composant le 3966 en cas d'urgence médicale, ou le 15 en cas d'urgence vitale.

Le médecin régulateur évalue l'état de santé du patient et l'oriente soit vers le centre hospitalier le plus proche avec les moyens appropriés (Samu, Ambulance, Pompiers, ou par des propres moyens), soit vers la Maison Médicale de Garde de Peyssies ou lui donne des conseils en attendant la consultation du médecin de famille.

Site internet : mmgvolvestre.surinternet.com

La Maison Médicale Garde fonctionne depuis plusieurs années grâce au soutien des Mairies, des Communautés de Communes (Canton de Carères - Louge et Touch - Volvestre) ainsi qu'aux cotisations des médecins.

Nadia Gonzalez,

Secrétaire pour le bureau du CROPSAV

Dr Hibrahim ABOU DAYE, Président

Dr Sandrine DUCHEIN, Trésorière

Dr Caroline SINZ DAGES, Secrétaire

--

Association CROPSAV

Comité de Réflexion et d'Organisation de la Permanence des Soins Ambulatoire du Volvestre

11 Rue Lucien Cassagne

31390 Carbonne

Tel : 05 61 87 86 33

Compte-rendu Assemblée Générale lundi 14 novembre 2016